



Fribourg Environ 200 personnes manifestent dans la capitale pour rappeler l'importance du droit à l'avortement. » 10



Autodidacte et avide d'apprendre

Portrait. Ambulancière dans le Sud fribourgeois, Aurélie Brunner a également créé une entreprise dédiée aux sacs. L'habitante de Grandvillard dit être arrivée à la couture pour rendre service. » 12

RÉGIONS

Des étapes importantes attendent le développement de la fibre optique dans le canton de Fribourg

«Il n'y a plus de déserts numériques»

« NICOLAS MARADAN

Interview » Le développement de la fibre optique se poursuit dans le canton de Fribourg, et devrait même franchir plusieurs étapes importantes d'ici peu. Le point avec Frédéric Mauron, directeur de l'entreprise FTTH FR (pour *fiber to the home*, soit la fibre à la maison en français), dont les actionnaires sont l'Etat de Fribourg, Groupe E, Gruyère Energie et IB-Murten.

Quelle proportion du territoire du canton de Fribourg est aujourd'hui connectée à la fibre optique?

Frédéric Mauron: Actuellement, 80 000 logements sont reliés, ce qui représente environ la moitié du canton. Le premier plan de déploiement décidé en 2012 impliquait de relier 10 000 logements par année pendant 15 ans, afin que 90% du canton soit connecté d'ici 2027. Mais ce plan a évolué. Nous nous sommes notamment rendu compte qu'il y avait des zones où la fibre optique n'était pas indispensable pour le moment, parce que d'autres technologies permettaient une couverture satisfaisante. Ces dernières années, nous avons surtout raccordé des villages qui étaient mal desservis. A l'heure actuelle, presque toutes les localités sont équipées de bandes passantes de bonne qualité. Il n'y a donc plus vraiment de déserts numériques dans le canton. Il reste par contre des quartiers et des hameaux où la situation est encore compliquée.

Une cinquantaine de ménages devaient être raccordés sur la zone de Pierrafortscha en 2021. Charly Rappo-archives

Quelles sont les régions où les prochains développements sont attendus?

Actuellement, nous travaillons principalement sur Bulle, Charmey, Massonnens et Hennens. Parmi les projets d'importance, il y a également Matran et Avry-sur-Matran, avec une mise en service prévue d'ici à la fin de l'année. Cela fonctionne comme ça: nous construisons le réseau sans que les propriétaires aient à payer, et ensuite les fournisseurs de services louent notre fibre optique pour distribuer leurs produits.

L'année passée, le Grand Conseil a accepté une motion demandant d'élaborer une nouvelle loi sur le développement des infrastructures numériques et de débloquer un montant de 15 millions de francs (voir ci-contre). Où en est-on aujourd'hui?

Nous allons lancer un pilote dans les hameaux de Noflen, Grenchen et Staffels (entre Bössingen et Wünnewil, ndlr). Ce sont de bons candidats, car la densité y est faible et l'éloignement important. Un raccordement ne pourrait jamais y être rentable. Notre objectif est de pouvoir affiner tous nos calculs afin d'élaborer un modèle économique cohérent. Ce projet est lié au décret concernant ce soutien de 15 millions de francs, qui est en cours d'élaboration.

Dès la création de FTTH FR, un partenariat avait été conclu avec Swisscom. Après quelques années, l'opérateur avait toutefois quitté le navire, avant d'embarquer à nouveau fin 2019. Comment collaborez-vous aujourd'hui?

La collaboration se passe très bien, étant donné qu'elle est dans l'intérêt des deux



parties. Cela permet de réduire les coûts. En effet, il n'y a besoin que d'un seul réseau de fibre optique. C'est comme pour les routes ou l'électricité. Il n'est pas pertinent de construire deux réseaux en parallèle. L'idée était donc d'unir nos forces et de construire un réseau qui soit ouvert à tous les fournisseurs de services. Cette volonté demeure.



«La majorité des usagers qui passent du cuivre à la fibre optique ne changent pas d'abonnement»

Frédéric Mauron

En 2019, le conseiller d'Etat Olivier Curty avait déclaré: «Avec le développement des technologies sans fil, difficile de dire si la fibre optique restera la meilleure solution.» Est-il encore pertinent de développer la fibre optique alors que la 5G gagne du terrain?

Ces deux technologies sont complémentaires. A la maison, un raccordement fixe a beaucoup d'avantages. De leurs côtés, les raccordements mobiles traversent mal les murs, et ce sont des connexions partagées. Cela signifie que tous les utilisateurs vont devoir se partager une certaine capacité sur une zone géographique définie. Pour augmenter la capacité, il faut augmenter le nombre d'antennes et le nombre de fréquences. Mais le nombre de fréquences à disposition est limité et nous n'allons pas installer des antennes 5G partout.

La fibre optique permet le transfert de l'information à des vitesses extrêmement élevées. Mais pour en bénéficier, l'utilisateur doit conclure un abonnement parfois coûteux. La fibre optique ne profite-t-elle qu'aux riches?

L'objectif est d'installer la fibre optique chez le plus d'utilisateurs possible pour remplacer des technologies comme le cuivre qui deviennent obsolètes, qui coûtent cher à l'entretien et qui sont assez énergivores. Mais une fois que la fibre est installée, nous ne sommes pas obligés d'utiliser toute sa capacité. La grande majorité des usagers qui passent du cuivre à la fibre optique ne changent pas d'abonnement. Aujourd'hui, le produit grand public le plus rapide sur le marché offre un débit de 25 gigabits par seconde. Mais pour 99% des utilisateurs, 100 mégabits par seconde suffisent largement. »

Un décret sera soumis au Grand Conseil

Le développement de la fibre optique a connu plusieurs bouleversements ces dernières années. Mais l'an dernier, le parlement cantonal a décidé de relancer le processus au niveau politique.

Le développement de la fibre optique dans le canton de Fribourg a connu plusieurs soubresauts ces dernières années. En 2012, l'Etat de Fribourg participait avec Groupe E, Gruyère Energie et IB-Murten à la création de l'entreprise FTTH FR. Il promettait alors d'y injecter 35 millions de francs sous forme de prêts sans intérêts et de participer à son capital-actions à hauteur de 5 millions de francs.

Mais il y a trois ans, le Gouvernement cantonal fermait le robinet.

Dans nos colonnes, le ministre des Infrastructures Jean-François Steiert expliquait: «La coopération initiale avec l'opérateur Swisscom répondait à des conditions très particulières. Swisscom considérait en quelque sorte le canton de Fribourg comme un terrain d'essai, ce qui nous a permis dans un premier temps de bénéficier de conditions inhabituellement favorables. Toutefois, à un moment donné, Swisscom a fermé la porte, ce qui rendait le modèle financièrement inapplicable. Le Conseil d'Etat a alors dit stop.»

Au printemps 2021, le Grand Conseil a toutefois relancé la machine, validant à l'unanimité une motion des députés centristes Daniel Bürdel (Planfayon) et Pierre-André

Grandgirard (Cugy) demandant d'élaborer une nouvelle loi sur le développement des infrastructures numériques et de débloquer les 15 millions de francs qui n'avaient pas encore été utilisés pour permettre à toutes les communes de disposer d'une connexion à internet avec un débit d'au moins 100 mégabits par seconde.

Aujourd'hui, deux variantes sont sur la table: soit un nouveau prêt à FTTH FR, soit des subsides à fonds perdu qui seraient accordés aux opérateurs réalisant des raccordements non rentables. Le Conseil d'Etat tranchera via un décret qui sera soumis prochainement au parlement cantonal. » NM